

MedCUC - Programme de renforcement de Capacités Urbaines pour le Climat de MedCités

APPEL À AUTORITÉS LOCALES MÉDITERRANÉENNES

Termes de Référence





Index

INTRODUCTION : LES ORIGINES DU PROGRAMME MEDCUC.....	3
1. À PROPOS DU PROGRAMME ET DE L'APPEL À CANDIDATURES	4
2.1 Portée du soutien	4
2.2 Avantages.....	6
2.3 Calendrier.....	7
2.4 Conditions de participation	7
2. À PROPOS DU PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION	8
3.1 Comment se présenter ?.....	8
3.2 Qui est éligible à cet appel ?	9
3.3 Comment les candidatures seront-elles évaluées ?	9
3.4 Où trouver plus d'informations ?	10



INTRODUCTION : LES ORIGINES DU PROGRAMME MEDCUC

La région méditerranéenne est l'une des plus vulnérables aux effets du changement climatique : avec un réchauffement 20 % plus rapide que la moyenne mondiale, la demande en eau dans la région devrait doubler, voire tripler d'ici 2050, et les phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, les tempêtes, les incendies, les vagues de chaleur ou l'érosion devraient devenir de plus en plus fréquents et intenses. Face à cette pression croissante sur des écosystèmes déjà fortement sollicités et sur les économies locales, les territoires méditerranéens doivent se préparer à prévenir, atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique

Les municipalités et les gouvernements locaux sont en première ligne pour gérer les conséquences à court et à long terme de ce contexte défavorable, mais ils sont également confrontés à de nombreux défis. Dans les faits, beaucoup d'entre eux ne disposent d'aucun plan sectoriel ou stratégique pour traiter ces questions de manière globale, et lorsqu'ils en ont, ils manquent souvent des capacités, des compétences, des connaissances techniques et des savoir-faire nécessaires pour définir, préparer et mettre en œuvre leurs projets. Cette situation est exacerbée par l'absence de coordination entre les services et de structures dédiées, ainsi que par le manque de volonté politique de faire du changement climatique une priorité. Les gouvernements locaux ignorent parfois l'existence des possibilités de financement pour leurs projets ou ne sont pas en mesure d'y accéder.

Dans ce contexte, **les associations de réseaux de villes jouent un rôle essentiel dans l'information, le renforcement des capacités et la formation des gouvernements locaux** en matière d'élaboration de stratégies d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de mesures concrètes indispensables pour rendre la transition et l'adaptation opérationnelles. C'est le rôle de MedCités.

MedCités est une association de collectivités locales, dont le siège est à Barcelone, qui se consacre au développement urbain durable dans la région méditerranéenne. Elle regroupe 81 municipalités et unions de municipalités de dix-sept États différents et mène des projets dans les domaines de l'urbanisme stratégique, des services urbains, de l'environnement et du développement économique et social local, ainsi que des activités de formation, d'assistance technique et de capitalisation des meilleures pratiques.

Afin d'offrir aux autorités locales méditerranéennes des pays non-membres de l'UE un soutien durable et adapté à leurs besoins pour **préparer des projets urbains résilients au changement climatique et à faible émission de carbone**, MedCités a développé un programme financé par le Climate City Finance Gap Fund : MedCUC – Programme de renforcement de Capacités Urbaines pour le Climat de MedCités. Concrètement, à travers MedCUC, MedCités souhaite développer un nouveau portefeuille de services qui permettra aux gouvernements locaux et aux villes de partager les enseignements tirés et de reproduire des modèles efficaces en matière d'action climatique, de faire connaître les possibilités de financement aux autorités locales et d'offrir aux promoteurs de projets urbains des informations et des mesures de renforcement des capacités, principalement sur la préparation des projets à un stade précoce, ainsi que des formations individuelles et un



soutien technique adaptés à leurs besoins, dans les domaines de la mobilité urbaine durable, de la gestion des déchets solides, de l'efficacité énergétique, de la gestion de l'eau, écologisation des zones urbaines et tout autre domaine lié à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets – ce qui est précisément l'objet de cet appel à candidatures destiné aux autorités locales méditerranéennes.

1. À PROPOS DU PROGRAMME ET DE L'APPEL À CANDIDATURES

L'objectif de cet appel est de **sélectionner 9 autorités locales méditerranéennes** issues de pays non-membres de l'UE engagés dans la transition climatique – ci-après dénommées « bénéficiaires » – en Albanie, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Monténégro, au Maroc, en Macédoine du Nord, en Palestine, en Tunisie et en Turquie. Dans le cadre du Programme de renforcement de Capacités Urbaines pour le Climat de MedCités, ces autorités locales recevront un **coup de pouce pour la préparation et le financement de leur projet climatique urbain**. Elles bénéficieront d'une **formation** et d'un **soutien technique** pour l'identification et la préparation de projets, ainsi que pour le financement et la mobilisation de ressources.

2.1 Portée du soutien

Chaque bénéficiaire pourra tirer profit des activités suivantes :

(1) Formation en ligne sur la préparation et le financement de projets climatiques

Période prévue: Octobre 2025

Cette première activité consistera en une **formation initiale en ligne de 6 heures**, en anglais et en français, sur la préparation de projets (principalement en phase initiale) et le financement, réunissant tous les bénéficiaires. Elle se déroulera sur plusieurs jours (les dates et heures exactes seront communiquées ultérieurement).

L'objectif de la formation initiale est de **fournir aux bénéficiaires les connaissances essentielles en matière de préparation et de financement de projets**. Elle consistera en une présentation des quatre phases principales du cycle de vie d'un projet, en mettant particulièrement l'accent sur les deux premières, ainsi que des options de financement correspondantes et d'autres opportunités. Elle fournira également des conseils généraux et des ressources pour mieux préparer les projets d'infrastructures climatiques.

À la fin de cette phase initiale, les bénéficiaires auront acquis les **connaissances et compétences suivantes** :

- Familiarisation avec le cycle de vie d'un projet
- Connaissance basique en financement climatique
- Introduction aux conditions requises pour le financement d'un projet
- Principaux outils de préparation d'un projet (note conceptuelle préliminaire, analyse des problèmes, cartographie des parties prenantes, justification climatique, etc.)



- Conscience de l'importance d'une préparation précoce, d'une collaboration intersectorielle et d'un changement transformationnel

... et seront en mesure d'évaluer eux-mêmes leur niveau de préparation et d'identifier les domaines dans lesquels ils ont besoin d'une formation plus approfondie.

Origination du projet et Conceptualisation (Note Conceptuelle)	Faisabilité et Plannification stratégique	Conception et Structuration de projet
Déterminer la nécessité d'un projet. Comprendre le contexte social et environnemental. Impliquer les parties prenantes. Envisager les options de financement.	Étude du site. Collecte de données techniques. Compréhension des besoins des bénéficiaires/parties prenantes et consultations. Élaboration de plans de projet détaillés, y compris les spécifications techniques. Élaboration d'une analyse de rentabilité détaillée (ou conception du projet). Élaboration de la structure de gouvernance du projet, de l'approche en matière d'approvisionnement, de gestion et de gestion des risques. Élaboration de la structure de financement.	Conception détaillée du projet (pour les projets d'infrastructure). Rédaction des documents d'appel d'offres, le cas échéant.

Les trois premières étapes du cycle de vie du projet (source : Urban Emerge)

(2) Assistance technique sur mesure

Période prévue : Octobre 2025 – Mars 2026

L'objectif de cette assistance technique est de **fournir aux bénéficiaires un soutien et des recommandations adaptés à leur projet climatique**. Elle consistera en au moins trois échanges sur une période de quatre à six mois :

Échange n°1 : Définition conjointe de la portée et du cadre du soutien

Période prévue : Octobre - Novembre 2025

En collaboration avec le bénéficiaire, le conseiller MedCUC examinera la demande afin de définir conjointement l'objectif, la portée et le cadre de son soutien et de mieux répondre aux besoins du projet climatique à son stade actuel (par exemple, identification des opportunités potentielles – financement ou assistance technique ; aide à l'élaboration de la note conceptuelle ; examen de la structuration du projet afin de répondre aux exigences des bailleurs de fonds ; préparation d'une présentation / d'un argumentaire à l'intention des bailleurs de fonds potentiels, etc). Cette réunion sera également l'occasion de déterminer le personnel municipal à impliquer et de dresser la liste de tous les documents et informations nécessaires à cette assistance technique sur mesure.

À l'issue de cette discussion initiale, le bénéficiaire partagera tous les documents et informations avec le conseiller MedCUC, qui les examinera et établira une série de conseils, d'outils, d'opportunités et de prochaines étapes à mettre en œuvre par le bénéficiaire.

Échange n°2 : Commentaires et recommandations d'action du conseiller MedCUC

Période prévue : Décembre 2025 - Janvier 2026



Sur la base de l'examen de la documentation disponible, le conseiller MedCUC présentera au bénéficiaire les mesures potentielles à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif du programme d'assistance technique, notamment des outils, des conseils, des recommandations, des ressources externes, des possibilités de financement, etc. Ces mesures seront discutées et accordées afin d'atteindre l'objectif consistant à garantir la continuité et à améliorer la bancabilité du projet climatique.

Au cours des semaines ou des mois suivants, le personnel concerné du bénéficiaire mettra en œuvre les différentes tâches conformément aux recommandations et s'engagera à envoyer le travail effectué au conseiller MedCUC pour révision.

Échange n°3: Retour du bénéficiaire, recommandations finales et prochaines étapes

Période prévue : Février - Mars 2026

Le troisième et dernier échange de l'assistance technique aura lieu après la révision par le conseiller MedCUC des tâches effectuées au cours des dernières semaines ou des derniers mois. Ce dernier fera part de ses commentaires au bénéficiaire afin d'établir une série d'actions à entreprendre dans un avenir proche pour consolider le projet climatique et répondre aux doutes ou questions éventuels. À l'issue de cette réunion, le conseiller MedCUC remettra son rapport final, comprenant ces recommandations finales, au bénéficiaire.

Les réunions se dérouleront en ligne ou en personne, lorsque cela sera possible. D'autres échanges ad hoc pourront être organisés si nécessaire, en particulier pendant la mise en œuvre de la feuille de route établie par le conseiller MedCUC.

(3) Participation à des sessions d'échange entre pairs et de mise en relation

Période prévue : Novembre 2025 – Juin 2026

Les bénéficiaires auront également la possibilité de participer à deux autres activités organisées dans le cadre du programme MedCUC :

- **Séances de mise en relation en ligne avec des bailleurs de fonds** : sessions avec des bailleurs de fonds potentiels au cours desquelles ces derniers présenteront les opportunités qu'ils offrent aux autorités locales méditerranéennes pour financer la conceptualisation, la planification, la conception et la mise en œuvre de leurs projets climatiques.
- **Séances d'échange en ligne entre pairs** : sessions thématiques réunissant les autorités locales de toute la Méditerranée, y compris celles des rives nord, afin de partager entre elles les bonnes pratiques et les exemples inspirants. Les thèmes abordés seront les suivants : gestion durable des déchets, villes côtières, villes vertes et résilientes (y compris en matière d'énergie) et mobilité durable.

2.2 Avantages

Les avantages de participer au programme sont les suivants :

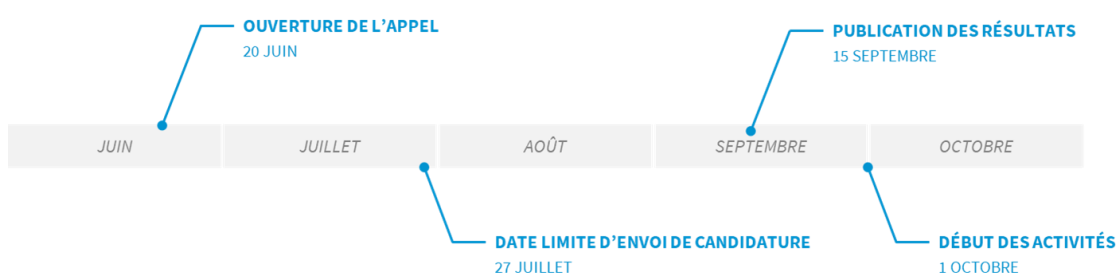
- **Accès à l'expertise** : obtenez des recommandations et des conseils d'experts en matière de préparation et de financement de projets climatiques.



- **Soutien sur mesure** : bénéficiez d'une assistance adaptée à l'état d'avancement actuel de votre projet climatique (par exemple, identification d'opportunités potentielles – financement ou assistance technique ; aide à l'élaboration d'une note conceptuelle ; examen de la structuration du projet afin de répondre aux exigences des bailleurs de fonds ; préparation d'une présentation / d'un argumentaire à l'intention des bailleurs de fonds potentiels, etc.)
- **Solutions innovantes** : obtenez des informations sur les mécanismes et les instruments de financement climatique pour l'adaptation au changement climatique.
- **Renforcement des capacités** : améliorez vos compétences en matière de préparation de projets et vos connaissances sur le financement climatique.
- **Opportunités de mise en réseau** : entrez en contact avec d'autres territoires et autorités publiques afin de partager vos connaissances et vos meilleures pratiques.

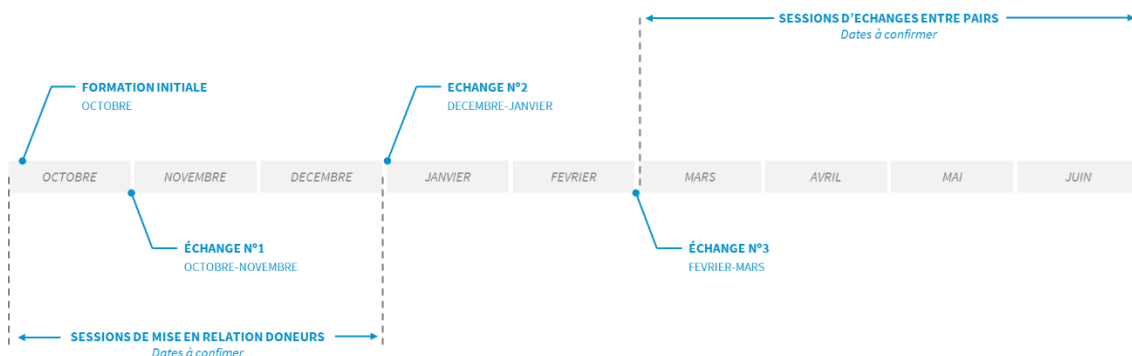
2.3 Calendrier

L'appel à candidatures sera **lancé le 20 juin 2025** et la **date limite** pour postuler sera le **27 juillet 2025, à 23 h 59 (CET)**.



Les **résultats** du processus de sélection seront disponibles le **15 septembre 2025** et communiqués par courrier électronique à toutes les autorités locales candidates.

Les activités **débuteront le 1er octobre 2025** et devraient s'achever à la fin du premier semestre 2026.



2.4 Conditions de participation

En répondant à l'appel à candidatures, **les autorités locales s'engagent à coopérer pleinement avec MedCités et à consacrer les ressources nécessaires pour garantir le succès de leur participation**. Cela implique la participation active des services municipaux concernés ainsi que la désignation d'un représentant technique, parlant couramment



l'anglais ou le français, qui servira de point de contact entre eux et le conseiller MedCUC. La ville veillera à ce que des membres du personnel qualifiés participent aux activités du programme, à savoir :

- Participation active à la formation en ligne qui marquera le coup d'envoi des activités
- Participation aux trois processus d'échange, au moins en ligne, et mise en œuvre des tâches qui en découlent, conformément aux recommandations du conseiller MedCUC
- Mise à disposition de toutes les informations et documents nécessaires relatifs au projet climatique et au plan climatique correspondant au conseiller MedCUC

La formation initiale en ligne sera dispensée en anglais et en français, et le matériel sera disponible dans ces deux langues. Le personnel participant doit donc avoir une **connaissance pratique de l'anglais ou du français** (niveau recommandé : au moins B2) et s'engager à consacrer **environ 20 heures de son temps de travail** au total aux activités prévues dans le cadre du programme.

2. À PROPOS DU PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION

3.1 Comment se présenter ?

Les **candidatures** au programme MedCUC doivent être soumises **exclusivement en ligne via la plateforme EUSurvey**.

Cette plateforme vous permet de télécharger une version PDF du formulaire, d'enregistrer votre candidature à chaque étape et d'y revenir ultérieurement. Pour ces options, suivez les indications dans la barre latérale droite. Vous trouverez également un modèle de formulaire de candidature à titre gracieux sur le [internet de l'appel](#).

Seules les informations fournies **en anglais ou en français** seront acceptées.

Les **pièces justificatives** suivantes peuvent être téléchargées sur la plateforme :

- Une **lettre d'engagement obligatoire**, signée par un représentant légal (en anglais ou en français, modèle disponible)
- Documentation supplémentaire pour aider à comprendre le projet et évaluer la candidature (en anglais, français ou arabe)

Une fois votre demande remplie, **soumettez-la en cliquant sur le bouton « Envoyer »**. La plateforme vous proposera d'imprimer et d'enregistrer une copie PDF de votre formulaire de demande après la soumission. Veuillez noter qu'une fois que vous aurez cliqué sur le bouton « Envoyer », vous ne pourrez plus modifier le formulaire.



3.2 Qui est éligible à cet appel ?

Seules les **autorités publiques locales** sont éligibles au programme MedCUC. Parmi les exemples d'autorités publiques locales figurent les conseils municipaux, les conseils communaux et divers districts et organismes spécialisés chargés de fournir des services et de mettre en œuvre des politiques au niveau local (par exemple, les conseils métropolitains).

Pour être éligible, une autorité publique locale doit également **provenir de l'un des pays suivants** :

- Afrique du Nord : Algérie, Libye, Maroc, Tunisie
- Moyen Orient : Jordanie, Liban, Palestine
- Autres pays méditerranéens : Albanie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord, Turquie

Important : Veuillez noter qu'une même autorité publique locale ne peut soumettre de **candidature que pour un seul projet climatique**. Si plusieurs projets sont soumis, seul le premier projet soumis sera évalué, les autres étant automatiquement rejetés.

3.3 Comment les candidatures seront-elles évaluées ?

Le processus de sélection est interne à l'équipe MedCUC.

Phase 1 : Vérification de l'éligibilité

Les candidatures qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité de la section précédente seront automatiquement rejetées. Les autorités locales non éligibles seront informées par e-mail.

Phase 2 : Évaluation de la candidature

À l'issue de la phase 1, les candidatures éligibles seront évaluées par l'équipe MedCUC. Cette évaluation portera principalement sur l'engagement de la ville candidate et, dans une moindre mesure, sur la pertinence et la maturité de l'idée de projet. Les critères suivants seront utilisés :

Critères	Score max.
1-PERTINENCE DU PROJET <i>Le ou les défis climatiques sont clairement identifiés. Le territoire où le projet est mis en œuvre est confronté à ce ou ces défis. Le projet est pertinent pour relever ces défis. Le projet est en ligne avec un plan climatique ou à d'autres documents stratégiques pertinents. Le projet devrait avoir des retombées positives sur le plan environnemental, social et/ou économique pour le territoire.</i>	30
2- MATURITÉ DU PROJET <i>La nécessité du projet a été établie. Le contexte social et économique a été analysé. Les parties prenantes ont été identifiées et/ou impliquées. Les options de financement ont été pré-identifiées. Des mesures ont été prévues pour garantir la viabilité à long terme du projet.</i>	20



3- ENGAGEMENT DE LA VILLE EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE <i>La ville dispose d'un plan climat ou d'autres documents stratégiques pertinents. La ville a déjà mis en œuvre un ou plusieurs projets climatiques sur son territoire. Ces projets ont été mis en œuvre dans le cadre du même plan climat que le projet soumis. L'équipe du projet compte au moins deux membres qualifiés. D'autres services concernés et/ou parties prenantes externes ont été impliqués.</i>	50
TOTAL	100

Phase 3 : Sélection

Une fois l'évaluation terminée, les candidatures éligibles seront sélectionnées par un comité composé des trois points focaux du programme MedCUC ainsi que d'un autre membre de l'équipe MedCités.

Les résultats finaux seront publiés sur la page web de l'appel à candidatures et envoyés par e-mail aux autorités locales candidates.

3.4 Où trouver plus d'informations ?

Toutes les informations relatives au programme MedCUC sont disponibles sur la **page web de l'appel à projets** : <https://medcities.org/fr/project/medcuc/>

Une **session d'information** sera organisée lors du lancement en ligne du programme MedCUC le 7 juillet 2025 à 11h00 (CET) afin de présenter le nouveau portefeuille de services de MedCités. Cette session présentera l'appel à candidatures, expliquera le processus de candidature et mettra en avant les avantages de la participation.

Pour toute question ou doute concernant l'appel ou le processus de dépôt de candidature, veuillez contacter : fyvon@medcities.org (Français ou anglais uniquement).